

RCS : MULHOUSE

Code greffe : 6852

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MULHOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 00368

Numéro SIREN : 437 980 907

Nom ou dénomination : IMPACT

Ce dépôt a été enregistré le 14/03/2022 sous le numéro de dépôt 2893

2001 B 368
TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MULHOUSE
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES
Date d'enregistrement au Greffe 14/03/2022
N° DU DEPOT 22 13 12893
LE GREFFIER

IMPACT
Société à responsabilité limitée au
capital de 7.700.- €

18 rue des Boulangers

68100 MULHOUSE

BILAN AU 31 JANVIER 2021

COMPTE DE RESULTAT
(pour la période du 1^{er} février 2020
au 31 janvier 2021)

ANNEXE

Pour Copie Certifiée Conforme

Gérant

IMPACT
PREMIUM

18 Rue des Boulangers - 26 Rue Henriette
68100 MULHOUSE - Tél. 09 52 30 19 16
@ : impactlaurent@free.fr
Siret : 437 980 907 00053

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/02/2020 au 31/01/2021			Au 31/01/2020
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	28 163	18 540	9 622	6 506
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	1 141	1 141		
Autres immobilisations corporelles	682 183	338 900	343 283	325 899
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	20 000		20 000	20 000
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	28 849		28 849	28 849
ACTIF IMMOBILISÉ	760 335	358 581	401 754	381 255
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de - De biens				
production : - De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	881 035	153 256	727 779	925 694
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	11 647		11 647	11 443
Autres	254 416		254 416	139 042
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 168 560		1 168 560	456 626
Charges constatées d'avance	21 475		21 475	28 149
ACTIF CIRCULANT	2 337 134	153 256	2 183 878	1 560 953
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	3 097 469	511 837	2 585 632	1 942 208

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/02/2020		Du 01/02/2019	
	Au 31/01/2021		Au 31/01/2020	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé) 7 700		7 700		7 700
Prime d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
- Légale		770		770
Réserves :				
- Statutaires ou contractuelles				
- Réglementées		892 000		641 000
- Autres		498		615
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		148 637		350 883
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES		1 049 605		1 000 968
Autres fonds propres				
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
Autres				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour :				
- Risques				
- Charges				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
- Auprès des établissements de crédit		717 782		255 474
Emprunts et dettes :				
- Financières diverses		131 041		39 190
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
- Fournisseurs et comptes rattachés		557 461		491 275
Dettes :				
- Fiscales et sociales		101 363		152 635
- Sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes		10 439		2 667
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance		17 941		
EMPRUNTS ET DETTES		1 536 027		941 240
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF		2 585 632		1 942 208

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/02/2020 au 31/01/2021			Au 31/01/2020
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	2 851 579	26 780	2 878 359	3 328 507
Production vendue : - De biens - De services	20 721	108	20 829	28 452
Chiffre d'affaires net	2 872 300	26 888	2 899 188	3 356 960
Production : - Stockée - Immobilisée			18 972	2 375
Subventions d'exploitation reçues			7 206	15 815
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges				
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			2 925 366	3 375 150
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 570 973	2 367 564
Variation de stocks (marchandises)			146 152	-466 442
Achats de matières premières et autres approvisionnements			25 913	20 438
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *			577 930	621 264
Impôts, taxes et versements assimilés			21 832	9 046
Salaires et traitements			279 030	329 199
Charges sociales			51 715	68 828
- Amortissements sur immobilisations			66 450	59 084
- Dépréciations sur immobilisations				
- Dépréciations sur actif circulant			58 969	36 062
- Provisions pour risques et charges				
Autres charges			1 196	1 510
CHARGES D'EXPLOITATION			2 800 159	3 046 553
* Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier - Redevances de crédit-bail immobilier				
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			125 207	328 596
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participation			50 000	100 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				16 166
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			50 000	116 166
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			2 909	3 378
Intérêts et charges assimilés				328
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIÈRES			2 909	3 706
RÉSULTAT FINANCIER			47 097	112 460
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			172 299	441 056

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Au 31/01/2021	Au 31/01/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	5515	991
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 515	991
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	877	4823
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	877	4 823
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	4 638	3 814
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	28 300	86 340
TOTAL DES PRODUITS	2 980 882	3 492 306
TOTAL DES CHARGES	2 832 244	3 141 423
BÉNÉFICE OU PÉRTE (Total des produits - Total des charges)	148 637	350 883

COMPTES ANNUELS

Période: du 01/01/2020 au 31/01/2021

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Pour les personnes morales

(Articles R. 123-195 et R. 123-198 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/01/2021 dont le total du bilan avant répartition est de 2 585 632 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 148 637 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2020 au 31/01/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG, Règlement ANC 2015-06).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

La crise sanitaire liée à la COVID-19 a eu un impact négatif sur les comptes annuels, notamment en terme de chiffre d'affaires. Directement concerné par les fermetures administratives décidées par le gouvernement, nous avons été contraint de fermer nos 2 magasins de vente pour les périodes du 17/3/20 au 10/5/20 inclus et du 30/10/20 au 27/11/20 inclus.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

La poursuite de la crise sanitaire du COVID-19 nous a contraint de refermer nos 2 magasins pour la période du 4/4/21 au 18/5/21 inclus.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Autres Immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évaluées à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amort.
Réplicateurs + moulinette	2390	100%
Logiciel POLARIS	7279	25% et 100%
Site INTERNET	12944	100%
Evolution Site Internet	5549	25%

Immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- | | |
|-------------------------------|-------------|
| ● Concessions brevets | 1 à 4 ans, |
| ● Agencements et aménagements | 5 à 10 ans, |
| ● Matériel de bureau et info | 3 ans, |
| ● Mobilier | 5 ans, |

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Stocks

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode premier entré, premier sorti. Elles ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision afin de tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice 2021) en tenant compte des éléments suivants :

- augmentation annuelle des salaires de 2%,
- taux de rotation prévisionnel du personnel faible,
- taux d'actualisation retenu à 1.50%.

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.

Etat des immobilisations

Immobilisations	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Révaluations de l'exercice	Acquisitions créances, virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			7 278
Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 885		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	20 885		7 278
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations :	1 141		
- Techniques, matériel et outillage			
- Générales, agencements et aménagements divers	564 593		74 944
Matériel :			
- De transport			
- De bureau et informatique, mobilier	37 919		4 727
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	603 652		79 672
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
- Participations	20 000		
Autres :			
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	28 849		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	48 849		
TOTAL GENERAL	679 386		86 950

Immobilisations	Diminutions		Valeur brute des immo. en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virements	Cessions		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement			28 163	
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL			28 163	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agencements et aménagements const.			1 141	
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agencements et aménagements divers			639 537	
Matériel :				
- De transport				
- De bureau et informatique, mob.			42 646	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			683 324	
Participations évaluées par mise en équivalence				
- Participations			20 000	
Autres :				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			28 849	
TOTAL			48 849	
TOTAL GENERAL			760 335	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice					
Immobilisations amortissables		Montant au début de l'exercice	Augment	Diminut	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement et développement					
Autres postes d'immobilisations incorporelles		14 378	4 162		18 540
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		14 378	4 162		18 540
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions :					
- Sur sol propre					
- Sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements et aménagements des constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriel		1 141			1 141
Installations générales, agencements et aménagements divers		257 549	56 102		313 651
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier		19 063	6 186		25 249
Emballages récupérables et divers					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		277 753	62 288		340 041
TOTAL GENERAL		292 131	66 450		358 581

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
Immobilisations amortissables	Dotations			Reprises			Mvt net des amort. à la fin de l'ex.
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et dvp.							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions :							
- Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agencts et aménag. des constructions							
Inst. techniques, mat. et outillage industriels							
Inst. gales, agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bur. et informat., mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acqui. de titres de particip.							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE			TOTAL GENERAL NON VENTILE			TOTAL GENERAL NON VENTILE	

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices		Montant net au début de l'exercice	Augment	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées - Reconstitution des gisements Provisions pour : - Investissements - Hausse des prix Amortissements dérogatoires Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Risques et charges - Litiges - Garanties données aux clients - Pertes sur marché à terme - Amendes et pénalités - Pertes de change Provisions pour : - Pensions et obligations - Impôts - Renouvellement des immobilisations - Gros entretien et grandes révisions - Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations - Incorporelles - Corporelles Immobilisations : - Titres mis en équivalence - Titres de participation - Financières Sur stocks et en cours Sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	101 493	58 969	7 206	153 256
DÉPRÉCIATIONS	101 493	58 969	7 206	153 256
TOTAL GÉNÉRAL	101 493	58 969	7 206	153 256
- D'exploitation Dont dotations et reprises : - Financières - Exceptionnelles		58 969	7 206	
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation				

Etat des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	28 849		28 849
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	11 647	11 647	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	58 040	58 040	
Taxe sur la valeur ajoutée	44 736	44 736	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	1 218	1 218	
Groupe et associés (2)	51 142	51 142	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	99 281	99 281	
Charges constatées d'avance	21 475	21 475	
TOTAL	316 367	287 538	28 849
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Etat des dettes

Dette	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :				
- A 1 an max. à l'origine	763	763		
- A plus d'1 an à l'origine	717 019	59 803	625 554	31 662
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)	9 908	9 908		
Fournisseurs et comptes rattachés	557 461	557 461		
Personnel et comptes rattachés	49 344	49 344		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 707	17 707		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	23 029	23 029		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	11 283	11 283		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	121 134	121 134		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	10 439	10 439		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	17 941	17 941		
TOTAL	1 546 027	878 811	625 554	31 662
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	500 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	46 260			
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	2 613			

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer Incluses dans les postes suivants du bilan		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/01/2021	31/01/2020
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires		776	653
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses		62 910	18 344
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		44 130	33 901
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		10 439	2 667
Autres dettes			
	10411	118 256	55 564

Détail des charges à payer

Charges à payer Incluses dans les postes suivants du bilan		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/01/2021	31/01/2020
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		776.23	652.65
16884000 Interets courus s/emprunts		13.54	17.45
51860000 Interets courus a payer		762.69	635.20
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		62 909.88	18 343.86
40810000 Frs factures non parvenues		62 909.88	18 343.86
Dettes fiscales et sociales		44 130.39	33 900.75
42820000 Dettes provis.p.conges a payer		15 851.64	14 301.88
42821000 Dettes pr congés à payer STRAS		12 091.20	9 372.20
43820000 Charg.sociales s/conges a p.		3 038.66	3 164.61
43821000 Charges soc s/conges a pay STR		2 152.57	1 932.07
44860000 Autres charges a payer		10 996.32	5 129.99
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		10 439.13	2 667.23
46860000 Charges a payer		10 439.13	2 667.23
	10411	118 256.65	55 564.49

Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Produits à recevoir Inclus dans les postes suivants du bilan		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/01/2021	31/01/2020
Créances rattachées à des participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			3 600
Créances clients et comptes rattachés			71 268
Autres créances		83 573	
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
	TOTAL	83 573	74 868

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir Inclus dans les postes suivants du bilan		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/01/2021	31/01/2020
Créances rattachées à des participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			3 600.00
Créances clients et comptes rattachés			3 600.00
41810000 Clients facture a etabli			
Autres créances		83 572.57	71 267.70
40980000 Avoirs a recevoir		82 354.93	71 267.70
44870000 Creances a recevoir		1 217.64	
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
	TOTAL	83 572.57	74 867.70

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	
	31/01/2021	31/01/2020
Produits : - D'exploitation - Financiers - Exceptionnels	17 941	
TOTAL	17 941	

Charges constatés d'avance	Exercice clos le	
	31/01/2021	31/01/2020
Charges : - D'exploitation - Financières - Exceptionnelles	21 475	28 149
TOTAL	21 475	28 149

Composition du capital Social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1 - Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	770	10.00000	7 700
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1 + 2 - 3)	770	10.00000	7 700

Liste des filiales (plus de 50%) et participations (plus de 10%)

Filiales	Capital	Q.P. détenue	Val. brute titres	Prêts avances	Chiffre d'affaires
	Capitaux propres	Divid. encaiss.	Val. nette titres	Cautions	Résultat
PACT 2	20 000	100.00	20 000	51 142	845 826
18 rue des Boulangers					
68100 MULHOUSE	322 279	50 000	20 000		107 992

Participations	Capital	Q.P. détenue	Val. brute titres	Prêts avances	Chiffre d'affaires
	Capitaux propres	Divid. encaiss.	Val. nette titres	Cautions	Résultat

Engagements financiers

Engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Indemnités de départ en retraite	6 255
Emprunts (intérêts restant à courir)	
Crédit-bail : - Mobilier - Immobilier	
Autres engagements	
TOTAL	6 255

Commentaire

Engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	
TOTAL	

Commentaire

IMPACT
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 700 euros
Siège social : 18 rue des Boulangers
68100 MULHOUSE

--
RCS MULHOUSE TI 437 980 907
--

PROCES-VERBAL DES DECISIONS

DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 30 JUILLET 2021

L'an deux mil vingt et un,
Le 30 juillet,
A 9 heures,

La société LNR HOLDING, 18 rue des Boulangers, 68100 MULHOUSE,

Propriétaire de la totalité des 770 parts sociales de 10 euros composant le capital social de la société IMPACT,

Associée unique de ladite Société,

Après avoir pris connaissance du rapport de la gérance,

En présence de Monsieur Laurent ROUSSIAUX, Gérant non associé de la société,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

Monsieur Laurent ROUSSIAUX, Gérant non associé a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 janvier 2021 ainsi que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Les comptes annuels arrêtés au 31 janvier 2021 et le rapport de gestion ont été adressés à l'associée unique dans les cinq mois de la clôture dudit exercice.

L'inventaire a été tenu à la disposition de l'associée unique au siège social.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2021 et quitus à la gérance,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 janvier 2021, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.



L'associée unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2021 s'élevant à 148 637,42 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat bénéficiaire de l'exercice : 148 637,42 euros
Report à nouveau antérieur : 497,64 euros
149 135,06 euros

AFFECTATION

A titre de dividendes :	100 000,00 euros
Au compte « autres réserves » :	49 000,00 euros
Au compte de report à nouveau :	<u>135,06 euros</u>
	<u>149 135,06 euros</u>

L'associée unique déclare être informée que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2021 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 1^{er} septembre 2021.

Conformément à la loi, l'associée unique rappelle que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :



Exercices	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à la l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2020	NEANT	NEANT	100 000 euros
2019	NEANT	NEANT	60 000 euros
2018	NEANT	NEANT	100 000 euros

TROISIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L.223-19 du Code de commerce, l'associée unique prend acte des conventions relevant de cet article et conclues pendant l'exercice.

L'associée unique précise qu'en application de l'article R. 223-26 du Code de commerce, les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce seront portées au registre des décisions de l'associé unique en annexe au présent procès-verbal.

QUATRIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Pour Copie Certifiée Conforme

Pour la société LNR HOLDING
Associée unique
Laurent ROUSSIAUX

IMPACT
PREMIUM
18 Rue des Boulangers - 26 Rue Henriette
68100 MULHOUSE / Tél. 09 52 30 19 16
@ : impactlaurent@free.fr
Siret : 437 980 907 00053

62

IMPACT
Société à responsabilité limitée
au capital de 7.700 euros
Siège social : 18 rue des Boulangers
68100 MULHOUSE

RCS MULHOUSE TI 437 980 907

TEXTE DES PROJETS DE DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE

DU 30 JUILLET 2021

PREMIERE DÉCISION

L'associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 janvier 2021, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

L'associée unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2021 s'élevant à 148 637,42 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat bénéficiaire de l'exercice : 148 637,42 euros
Report à nouveau antérieur : 497,64 euros
149 135,06 euros

AFFECTATION

A titre de dividendes :	100 000,00 euros
Au compte « autres réserves » :	49 000,00 euros
Au compte de report à nouveau :	<u>135,06 euros</u>
	<u>149 135,06 euros</u>

L'associée unique déclare être informée que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de



référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2021 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 1^{er} septembre 2021.

Conformément à la loi, l'associée unique rappelle que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercices	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à la l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2020	NEANT	NEANT	100 000 euros
2019	NEANT	NEANT	60 000 euros
2018	NEANT	NEANT	100 000 euros

TROISIEME DÉCISION

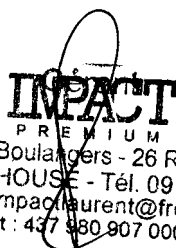
Conformément aux dispositions de l'article L.223-19 du Code de commerce, l'associée unique prend acte des conventions relevant de cet article et conclues pendant l'exercice.

L'associée unique précise qu'en application de l'article R. 223-26 du Code de commerce, les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce seront portées au registre des décisions de l'associé unique en annexe au présent procès-verbal.

QUATRIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Pour Copie Certifiée Conforme


IMPACT
PREMIUM
18 Rue des Boulangers - 26 Rue Henriette
68100 MULHOUSE - Tél. 09 52 30 19 16
@ : impactlaurent@free.fr
Siret : 437 980 907 00053

UR

IMPACT
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 700 euros
Siège social : 18 rue des Boulangers
68100 MULHOUSE
RCS MULHOUSE TI 437 980 907

RAPPORT DE GESTION DE LA GÉRANCE

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 JANVIER 2021

Le soussigné Laurent ROUSSIAUX, Gérant non associé de la société IMPACT, a, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2021 par la société LNR HOLDING, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

L'exercice clos au 31 janvier 2021 a été marqué par une régression du chiffre d'affaires de près de 14% pour passer de 3 356 959,51 euros à 2 899 188,18 euros.

La crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 a eu de sérieuses conséquences sur notre activité et notre situation financière : en effet, nous avons été contraints à la fermeture administrative de notre établissement respectivement du 17 mars au 10 mai 2020 inclus, puis à nouveau du 30 octobre au 27 novembre 2020 inclus. Le couvre-feu à 18 heures instauré à compter du 12 janvier 2021 a également impacté notre activité.

Au final nous clôturons l'exercice avec un résultat bénéficiaire de 148 637,42 euros.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 janvier 2021, date de clôture du dernier exercice, l'élément notable réside dans la poursuite de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 et notamment de la nouvelle fermeture administrative à laquelle nous avons été contraints du 4 avril au 18 mai 2021 inclus qui impactera vraisemblablement à nouveau notre activité.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Évolution prévisible et perspectives d'avenir

La crise sanitaire sus évoquée, qui semble perdurer, aura forcément à un impact négatif sur les états financiers de l'exercice en cours mais nous ne sommes pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré.



FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations

La situation des filiales et participations est exposée dans le tableau, prévu par l'article L. 233-15 du Code de commerce, annexé au bilan.

Ces informations sont complétées par les éléments suivants :

Notre filiale, la société PACT 2 a clôturé son exercice social le 31 janvier 2021 avec un chiffre d'affaires de 845 826,04 euros en régression de 15,22 % et un résultat bénéficiaire de 107 991,84 euros contre 130 773,86 euros l'exercice précédent.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2021, le chiffre d'affaires s'est élevé à 2 899 188,18 euros contre 3 356 959,51 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -13,64%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 26 178,00 euros contre 18 190,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 43,91%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 1 743 037,82 euros contre 1 921 559,78 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -9,29%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 577 929,65 euros contre 621 264,49 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -6,98%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 21 832,18 euros contre 9 045,77 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 279 029,88 euros contre 329 199,19 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -15,24%.

Le montant des charges sociales s'élève à 51 714,78 euros contre 68 828,13 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -24,86%.

L'effectif salarié moyen s'élève à 12 contre 11 pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 125 418,83 euros contre 95 145,99 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 31,82%.

Le montant des autres charges s'élève à 1 195,64 euros contre 1 509,83 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -20,81%.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 2 800 158,78 euros contre 3 046 553,18 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -8,09%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 125 207,40 euros contre 328 596,33 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -61,90%.



Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 47 091,19 euros (112 459,74 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à 172 298,59 euros contre 441 056,07 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -60,93%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 4 638,83 euros contre -3 832,93 euros pour l'exercice précédent,
- de l'impôt sur les sociétés de 28 300,00 euros contre 86 340,00 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice clos le 31 janvier 2021 se solde par un bénéfice de 148 637,42 euros contre un bénéfice de 350 883,14 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -57,64%.

Au 31 janvier 2021, le total du bilan de la Société s'élevait à 2 585 632,45 euros contre 1 942 208,04 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 33,13%.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 148 637,42 euros qui recevrait l'affectation suivante :

ORIGINE

Résultat bénéficiaire de l'exercice :	148 637,42 euros
Report à nouveau antérieur :	<u>497,64 euros</u>
	<u>149 135,06 euros</u>

AFFECTATION

A titre de dividendes :	100 000,00 euros
Au compte « autres réserves » :	49 000,00 euros
Au compte de report à nouveau :	<u>135,06 euros</u>
	<u>149 135,06 euros</u>

Il est indiqué que depuis le 1er janvier 2018, les dividendes sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux (CGI, art. 200 A, 1).

Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater).

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2021 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende serait mis en paiement à compter du 1^{er} septembre 2021.

Distributions antérieures de dividendes

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercices	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à la l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2020	NEANT	NEANT	100 000 euros
2019	NEANT	NEANT	60 000 euros
2018	NEANT	NEANT	100 000 euros

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS VISÉES A L'ARTICLE L. 223-19 DU CODE DE COMMERCE

En application des dispositions des articles L. 223-19 et R. 223-26 du Code de commerce, il est relaté les conventions qui devront être portées sur le registre des décisions de l'associée unique, en annexe au procès-verbal.

Pour Copie Certifiée Conforme

Laurent ROUSSIAUX

Gérant

IMPACT
PREMIUM

18 Rue des Boulangers - 26 Rue Henriette
68100 MULHOUSE - Tél. 09 52 30 19 16

@ : impactlaurent@free.fr
Siret : 437 980 907 00053

12